



Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC... N° 897 du 20 Septembre 2024

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'information générales - fondé en 2004 | Prix : 250 F CFA

Interview de Alexandre de Souza, DG CETEF
« Notre mission est de devenir un partenaire stratégique pour tous les acteurs commerciaux et sociaux du pays » P.5



Promotion du transport aérien en Afrique

Un émissaire du Gabon chez le chef de l'Etat

 P.4

Journée Internationale de la Démocratie 2024

**Le CONIIA en phase avec l'ONU
sur l'Intelligence Artificielle comme
outil de bonne gouvernance** P.2



Journée Internationale de la Démocratie 2024

Le CONIIA en phase avec l'ONU sur l'Intelligence Artificielle comme outil de bonne gouvernance

Ce dimanche 15 Septembre 2024 a été célébrée la Journée Internationale de la démocratie. Et le thème choisi cette année est axé sur l'importance de l'intelligence artificielle (IA) en tant qu'outil de bonne gouvernance. Le Secrétaire général des Nations Unies, António GUTERRES, a affirmé, dans son message à l'occasion cette commémoration, que l'intelligence artificielle peut promouvoir et améliorer la participation pleine et active de la population, l'égalité, la sécurité et le développement humain. Le Patron de l'ONU a cependant rappelé que « Nous devons rester vigilants car en l'absence de contrôle, les dangers suscités par cette technologie pourraient avoir de graves répercussions sur la démocratie, la paix et la stabilité. » L'ONU met l'accent sur le besoin de mettre en place des modalités de gouvernance efficaces de l'intelligence artificielle à tous les niveaux, y compris à l'échelle internationale, afin que le monde continue à bénéficier de l'exploitation des avantages de l'IA tout en atténuant ses risques.

CONIIA promeut l'IA en Afrique

Le Conseil International de l'Intelligence Artificielle (CONIIA), l'une des rares organisations internationales qui promeut l'intelligence artificielle en Afrique tout en travaillant à la formation et à l'éducation sur l'éthique et la responsabilité, n'a pas manqué de réagir pour saluer cette pique de rappel de l'ONU. Selon Dr Malik Morris MOUZOU, Président de CONIIA et Président d'Honneur de Human AI, le message clair du Secrétaire Général des Nations-Unies qui appelle à ce que l'intelligence artificielle soit effectivement au service de l'humanité de manière équitable et sûre, sonne particulièrement pour l'Afrique comme un chant d'espoir et une source de motivation pour les membres de CONIIA qui travaillent déjà d'arrache-pied pour rendre accessibles à tous, les outils d'intelligence artificielle en Afrique.

La Première Edition de la Semaine de l'Intelligence Artificielle

En Juin 2024, à l'occasion de la Première Edition de la Semaine de l'Intelligence Artificielle (SIA 2024) qui a réuni dans la capitale togolaise, Lomé, les acteurs mondiaux de l'IA, Dr Malik Morris MOUZOU, Président du CONIIA et Co-Président du Comité d'Organisation de cet historique événement a affirmé que « L'Afrique est à l'aube d'une révolution technologique » avant de mieux préciser le contexte de la SIA 2024 organisée sous le thème « L'IA au Togo et en Afrique : Etat des lieux, Opportunités et Enjeux Sociétaux ». L'occasion pour le Président du Conseil International de l'Intelligence Artificielle, le togolais Malik Morris MOUZOU de s'insister sur le potentiel de l'IA pour transformer nos sociétés, nos économies et nos vies quotidiennes est immense.

IA : Opportunités et Enjeux Sociétaux

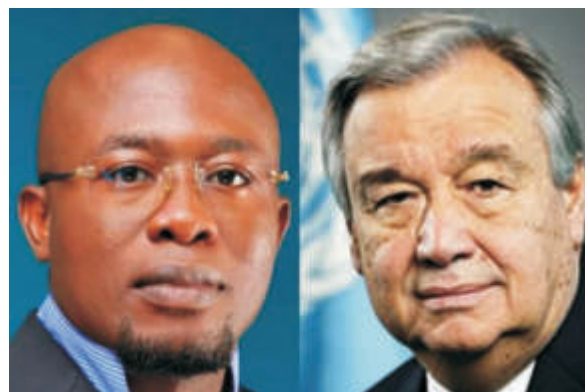
« Nous avons l'opportunité unique d'utiliser cette technologie pour relever certains des défis les plus pressants auxquels nous sommes confrontés, tels que l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'agriculture durable, les emplois pour les jeunes et bien plus encore. Je suis convaincu que cette semaine entièrement consacrée à l'IA sera une source d'inspiration et de motivation pour chacun de nous. Ensemble, nous pouvons façonner un avenir où l'IA est au service du bien commun, un avenir où chaque Africain peut bénéficier des avancées technologiques. Cependant, l'adoption de l'IA doit être guidée par des principes éthiques solides. Il est essentiel de veiller à ce que cette technologie soit utilisée de manière responsable et inclusive, afin de ne laisser personne de côté. Nous devons nous assurer que l'IA respecte nos valeurs, notre diversité et nos aspirations collectives » avait-il rappelé avant de revenir sur l'importance du thème de cette Première Edition de SIA.

L'IA transforme déjà l'Afrique

« L'Etat des Lieux de l'Intelligence Artificielle en Afrique et au Togo permet de nous rendre compte que l'intelligence artificielle (IA) est en train de transformer le monde, et l'Afrique n'est pas en reste. Des initiatives remarquables sont déjà en cours sur notre continent, témoignant de notre capacité à innover et à nous adapter aux technologies de pointe » a indiqué Dr Malik Morris MOUZOU qui n'a pas manqué de souligner que le Togo, à son tour, fait des pas significatifs dans cette révolution

numérique. Et que les objectifs de la SIA 2024 sont également conformes à ceux de la Feuille de Route Gouvernementale 2020-2025 notamment l'Axe 3 qui vise la digitalisation des principaux services publics et le Développement d'un Hub digital au Togo. « En outre, la participation effective des jeunes à cette première Edition de la SIA ainsi que les « Expositions des Innovateurs » viennent appuyer la politique d'employabilité des jeunes portée par le Chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBE » a fait observer Dr Malik Morris MOUZOU. S'agissant des Opportunités offertes par l'Intelligence Artificielle, le Président de CONIIA estime que ces opportunités pour le Togo et l'Afrique sont immenses et permettent de relever certains de nos défis les plus pressants notamment dans le secteur de l'Éducation.

« Aujourd'hui l'IA peut rendre l'éducation plus accessible et personnalisée. Des plateformes d'apprentissage adaptatif peuvent répondre aux besoins individuels des étudiants, permettant ainsi une meilleure assimilation des connaissances. Ces opportunités sont également énormes dans le domaine de la Santé où l'utilisation de l'IA dans le diagnostic médical et la gestion des soins de santé peut révolutionner notre système de santé. Les diagnostics précoces et les traitements personnalisés peuvent sauver de nombreuses vies sur le continent. Les opportunités de l'IA, il y en a aussi dans l'Agriculture. Avec l'IA, nous pouvons améliorer les rendements agricoles, réduire les pertes et optimiser l'utilisation des ressources naturelles. Les fermiers peuvent bénéficier de prévisions météorologiques précises et de conseils sur les meilleures pratiques agricoles. Un autre secteur qui pourra largement bénéficier des opportunités de l'IA, est celui de la Gouvernance : l'IA peut améliorer l'efficacité des services publics et la transparence des gouvernements. Des systèmes intelligents peuvent aider à la prise de décision basée sur des données, rendant les processus plus efficaces et responsables » rappelle en gros Dr Malik Morris MOUZOU qui prévient qu'avec ces opportunités, viennent des enjeux sociétaux que nous devons aborder de manière proactive.



IA : Transparence, Équité et Responsabilité

« A l'occasion de la SIA, nous mettrons un accent particulier sur l'Éthique et la Responsabilité. Nous devons nous assurer que le développement et l'utilisation de l'IA respectent des principes éthiques rigoureux. La transparence, l'équité et la responsabilité doivent être au cœur de nos efforts » dira le Président du CONIIA et Président d'Honneur de Human IA qui a tenu également à mettre un accent particulier sur l'Inclusion qui selon lui, demeure également un enjeu de taille pour nos sociétés.

L'Inclusion

« Il est essentiel de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. Les avantages de l'IA doivent être partagés équitablement entre toutes les couches de la société, en particulier les populations marginalisées » insiste Dr Malik Morris MOUZOU

L'Emploi des jeunes

Les réflexions et travaux de la SIA 2024 ont également et activement porté sur un autre enjeu sociétal : celui de l'Emploi. A ce sujet, le Président de CONIIA a fait savoir que l'IA changera la nature du travail avant de déclarer « Nous devons anticiper ces changements et préparer notre main-d'œuvre pour les emplois de demain, en mettant l'accent sur la formation et la requalification professionnelle. »

La Sécurité et la Vie privée

Sur les enjeux sociétaux relatifs à la Sécurité et la Vie Privée, Dr Malik Morris MOUZOU a insisté, pour conclure, sur la protection des données personnelles et la cybersécurité qui demeurent des préoccupations majeures. « Nous devons développer des cadres robustes pour protéger

nos citoyens et garantir la sécurité des systèmes » a-t-il conclu comme pour s'inscrire entièrement dans les préoccupations actuelles du Secrétaire Général de l'ONU Antonio GUTERRES.

CONIIA forme les journalistes ivoiriens dans ce mois

200 Journalistes ivoiriens seront formés du 24 au 27 Septembre 2024 sur l'IA à Abidjan. Cette formation s'organise dans le cadre de MEDIAFRIQUE, un Programme de formation et d'accompagnement mis en place par le Conseil International de l'Intelligence Artificielle (CONIIA) et entièrement dédié à la formation et à l'immersion des journalistes africains dans l'Intelligence Artificielle (IA) afin de démystifier l'IA, d'aider les journalistes des pays d'Afrique à mieux comprendre l'IA, à maîtriser ses outils et à les utiliser efficacement dans leur travail tout en respectant l'éthique. Destiné à la formation de 100 à 200 Journalistes dans chaque pays africain, le Programme MEDIAFRIQUE de CONIIA vise également à équiper en matériel les médias et associations de Journalistes dans les pays africains. Plusieurs secteurs dans les sociétés africaines sont touchés par les Programmes et activités de CONIIA.

A propos de la Journée Internationale de la Démocratie

Pour rappel, la Journée internationale de la démocratie est l'occasion de réexaminer l'état de la démocratie dans le monde. La démocratie est un processus autant qu'un objectif, et seule la pleine participation et l'appui de la communauté internationale, des organes de gouvernance nationaux, de la société civile et des individus, permettront de faire de l'idéal démocratique une réalité universelle. En 2023, cette journée était axée sous l'implication de la jeunesse à la promotion de la démocratie.

Germain POULI

Promotion du transport aérien en Afrique :

Un émissaire du Gabon chez le chef de l'Etat

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a reçu ce jeudi 19 septembre 2024, une délégation gabonaise conduite par le ministre des Transports, de la marine marchande et de la mer, Monsieur Dieudonné Loïc Ndinga Moudouma.

L'émissaire de la présidence gabonaise est venu solliciter le soutien du Togo à la candidature de son pays pour la direction de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

« Le Général Brice NGUEMA, Président gabonais m'a dépêché chez son homologue togolais pour requérir le soutien du Togo à l'élection du Gabon à la Direction générale de l'ASECNA, l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar. Le Togo est un pays ami et frère, qui n'a jamais cessé de soutenir le Gabon » a-t-il



déclaré.

Le ministre Dieudonné Loïc Ndinga Moudouma a remercié le chef de l'Etat pour la qualité de l'accueil et du

partenariat entre le Togo et le Gabon.

Créée en 1959, l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique

et au Madagascar (ASECNA) est un modèle d'intégration économique à travers une gestion coopérative des espaces aériens.

Le Togo œuvre pour une meilleure organisation et sécurisation de la navigation aérienne sur le continent, depuis son adhésion à l'organisation communautaire en 1964.

Élections au Togo :

Le code électoral bientôt actualisé

À Togo, le gouvernement s'engage résolument en faveur de la transparence et de l'équité des élections à travers une réforme majeure du code électoral. Lors du conseil des ministres du 18 septembre 2024, le gouvernement a approuvé un projet d'ordonnance visant à adapter le code électoral aux nouvelles dispositions de la Constitution du 6 mai 2024. Cette initiative marque un tournant significatif dans la quête d'un système électoral plus transparent et plus fiable.

L'adoption de ce projet d'ordonnance répond à un besoin urgent de renforcer la transparence et l'intégrité des élections. Le code électoral révisé vise à corriger les lacunes du texte précédent et à répondre aux nouvelles réalités institutionnelles imposées par la 5ème République. L'objectif est de garantir des élections claires, équitables et conformes aux normes démocratiques internationales.

La réforme du code électoral s'inscrit dans un processus de consultation approfondie avec les acteurs politiques. Des réunions ont été organisées à Lomé les 3 et 17 septembre 2024 pour recueillir les avis et les recommandations des parties prenantes. Cette

approche participative témoigne de l'engagement du gouvernement à intégrer les perspectives diverses et à assurer que les nouvelles dispositions répondent aux attentes de tous les acteurs concernés.

Le projet d'ordonnance prend en compte les dispositions transitoires de la Constitution, en particulier celles relatives à la structuration et au fonctionnement des nouvelles institutions politiques. En mettant en place des mécanismes de suivi rigoureux et de contrôle renforcé, cette réforme vise à prévenir les fraudes électorales et à garantir l'équité du processus



électoral.

Impact sur les prochaines élections

La réforme sera en place à temps pour les prochaines élections sénatoriales, permettant ainsi d'évaluer l'efficacité des nouvelles dispositions. Ces élections seront l'occasion de tester le nouveau système et d'assurer qu'il répond aux standards de transparence et

d'équité attendus.

Depuis l'adoption de la nouvelle Constitution, le Togo a amorcé une transition vers un régime parlementaire, renforçant les pouvoirs de l'Assemblée nationale. La réforme du code électoral représente une étape cruciale dans ce processus de démocratisation, en mettant en place des structures et des procédures pour garantir des

élections libres, justes et transparentes.

L'exécutif togolais démontre ainsi son engagement envers une gouvernance démocratique rigoureuse et transparente, en veillant à ce que les élections reflètent fidèlement la volonté des citoyens et renforcent la confiance dans les institutions démocratiques.

Cadre permanent de concertation Les prochaines élections sénatoriales s'invitent au débat

Après les législatives au Togo, le cap est mis sur les élections sénatoriales. La question de la révision du code électoral dans les dispositions de la nouvelle constitution ainsi que le renouvellement des membres de la CENI sont les questions sensibles qui reviennent avec acuité. Au Cadre permanent de concertation (CPC), ces questionnements ont été débattus lors de la 16ème séance mardi 17 septembre dernier.

Les élections sénatoriales sont marquées dans l'agenda de l'année. Au CPC, sous la coupole de président Me Mouhamed Tchassona Traoré, les travaux ont permis aux participants d'émettre des réflexions sur l'amélioration du cadre électoral. Les bases pour des élections transparentes, crédibles et inclusives sont d'ores et déjà jetées. L'actualisation du code électoral est une préoccupation légitime pour l'ensemble des acteurs.

« Il faut que le code soit le code et qu'à côté du code, on puisse trouver des dispositions réglementaires qui le complètent. Lorsqu'il y a des besoins à modifier, qu'on n'ait plus besoin d'attendre une assemblée, faire tout le parcours pour aller les modifier lorsqu'il s'agira des dispositions réglementaires, comme dans beaucoup d'autres pays. Lorsque vous voulez tout mettre dans la loi,



ça devient compliqué. Lorsque vous avez une anomalie, pour la corriger, il faut retourner à l'assemblée avec tout le parcours que cela comporte et le consensus à rechercher. Alors que s'il y a certaines dispositions qui relèvent du cadre réglementaire, c'est plus facile de les changer », a souligné Me Tchassona.

La question du renouvellement des membres de la CENI, n'en demeure pas moins. Le président du CPC a indiqué qu'on pourrait poursuivre avec celle-ci jusqu'après les élections sénatoriales et la changer si les acteurs s'accordent sur sa nature et sa composition. Un consensus est trouvé par rapport au changement des représentants lorsqu'il est opéré au cours de la période avant les prochaines élections sénatoriales.

Pour le ministre Awaté Hodabalo il urge de mettre en œuvre les dispositions de la

nouvelle Constitution, relatives à la mise en place des institutions de la République. Il n'a pas manqué de rappeler la fin du délai de rigueur, fixée au 5 mai 2025.

Les participants à la séance ont bénéficié d'un document sur la loi fondamentale N° 2024-005 du 06 mai 2024 portant Constitution de la Vème République au Togo.

Le Cadre permanent de concertation est l'une des recommandations issues de la Concertation nationale des acteurs politiques (CNAP). Il offre aux acteurs, un espace d'échanges sur des questions d'intérêt national (sociopolitiques, économiques, culturelles, sanitaires, sécuritaires) et contribue à l'amélioration des conditions de vie de la population.

M F

« Mois du consommateur local » : L'acte 5 bientôt effectif



Depuis quatre années, le mois d'octobre est dédié à la promotion et la valorisation des produits du terroir. L'initiative émane des Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo). Le « Mois du consommateur local » s'intègre dans les habitudes.

Du 1er au 31 octobre 2024 va se dérouler sur l'ensemble du territoire national, la 5ème édition du « Mois du consommateur local ». L'activité sera lancée à Kpalimé (120 km au sud-ouest de Lomé). Elle est organisée par la direction du ministère en charge du commerce en collaboration avec la Commission de l'UEMOA.


Le thème retenu pour cette édition 2024 est : « Développement du tissu

industriel pour une consommation locale dynamique et durable : enjeux et défis ».

Les participants ambitionnent de définir les nouvelles stratégies afin de booster la compétitivité des entreprises togolaises pour une consommation locale plus dynamique. Le « Mois du consommateur local » s'inscrit dans une vision d'industrialisation en faisant des entreprises de vrais acteurs de création de richesse et d'emploi décents pour les jeunes et femmes. L'initiative est destinée à encourager les efforts consentis pour valoriser la transformation locale.

Cette initiative louable va booster l'économie ouest-africaine de plus en plus tournée vers l'extérieur et qui ne profite pas de la demande de son marché local.

M F



AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR AUTORITE DE JUSTICE
N° 012/2024/OTR/CG/CDR

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution de l'ordonnance N° 2219/2024 du 05 Septembre 2024, il sera procédé à la **vente aux enchères publiques de cinq cent neuf (509) véhicules** usagés de différentes marques dans les parcs de véhicules d'occasion RB1 et RB2 II de la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port.

La vente aura lieu le **lundi 23 Septembre 2024** à partir de 09 heures 30 minutes et jours suivants dans le parc de véhicules d'occasion RB1 et RB2 II de la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port.

CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA VENTE

- La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat ;
- La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de cinq mille (5.000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la section de contentieux de la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port ;
- Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication ;
- Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.


La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, bien vouloir s'adresser au cabinet d'Etude du Me Yves F. BNI, Commissaire-Priseur, sis à Ba Kikomé, en face du lycée, Tél : 90 31 58 58 Lomé-TOGO.

Fait à Lomé, le 17 septembre 2024

Philippe Koko E. T. AGNIN

Le Commissaire Général p. l.



AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR AUTORITE DE JUSTICE
N° 013/2024/OTR/CG/CDR

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution de l'ordonnance N° 2209/2024 du 05 Septembre 2024, il sera procédé à la **vente aux enchères publiques de vingt et un (21) véhicules** usagés de différentes marques sur les terrains du Parc Autonome de Lomé.

La vente aura lieu le **lundi 23 septembre 2024** à partir de 09 heures 30 minutes et jours suivants sur les terrains du Parc Autonome de Lomé.

CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA VENTE

- La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat ;
- La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de cinq mille (5.000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la section de contentieux de la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port ;
- Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication ;
- Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.


La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, bien vouloir s'adresser au cabinet d'Etude du Me Jaoué BACCO, Commissaire-Priseur, sis à Batomé, Tél : 90 35 99 49 / 98 43 24 90, Lomé-TOGO

Fait à Lomé, le 17 septembre 2024

Philippe Koko E. T. AGNIN

Le Commissaire Général p. l.



AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR AUTORITE DE JUSTICE
N° 014/2024/OTR/CG/CDR

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution de l'ordonnance N° 2211/2024 du 05 Septembre 2024, il sera procédé à la **vente aux enchères publiques de cent vingt (120) véhicules** usagés de différentes marques dans le parc de véhicules d'occasion Olyon II de la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port.

La vente aura lieu le **lundi 23 Septembre 2024** à partir de 09 heures 30 minutes et jours suivants dans le parc de véhicules d'occasion Olyon II de la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port.

CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA VENTE

- La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat ;
- La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de cinq mille (5.000) FCFA non remboursable, contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port ;
- Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication ;
- Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, bien vouloir s'adresser au cabinet d'Etude du Me Yves DJAGNIKPO, Commissaire-Priseur, sis à Fosseur, Tél : 70 35 66 70, Lomé-TOGO.

Fait à Lomé, le 17 septembre 2024

Philippe Koko E. T. AGNIN

Le Commissaire Général p. l.

4, Rue des anglais - 01 BP - 30001 Lomé - TOGO
Tél : +228 22 31 14 09
Email : oatr@otr.tg

4, Rue des anglais - 01 BP - 30001 Lomé - TOGO
Tél : +228 22 31 14 09
Email : oatr@otr.tg

4, Rue des anglais - 01 BP - 30001 Lomé - TOGO
Tél : +228 22 31 14 09
Email : oatr@otr.tg

Interview de Alexandre de Souza, DG CETEF

« Notre mission est de devenir un partenaire stratégique pour tous les acteurs commerciaux et sociaux du pays »

Quels sont les faits marquants de cette 5ème édition de la Foire Made in Togo, en termes d'organisation et quelles sont vos perspectives pour les prochaines éditions ?

Rappelons que la Foire Made in TOGO est une initiative du Gouvernement qui vise à mettre en place un cadre pour rassembler les producteurs locaux et célébrer chaque année le savoir-faire à la togolaise.

Cette 5ème édition a été marquée par un effort remarquable du Gouvernement qui a financièrement soutenu les producteurs en leur facilitant l'accès à moindre coût à l'exposition. L'effet immédiat de cette mesure était l'augmentation du nombre d'exposants avec un engagement plus accru de leur part et de la part des visiteurs. Nous sommes passés par exemple de 85 exposants en 2023 à 300 exposants en 2024, soit plus de 350% d'augmentation, et du côté des visiteurs, un bond net de plus de 600% passant de 6000 en 2023 à 37.000 cette année.

En termes de perspectives, nous allons continuer dans ce sens et œuvrer pour que les prochaines éditions soient encore plus grandes, et puissent permettre de placer le Togo dans de meilleures performances à l'échelle africaine.

Quel regard portez-vous sur les PME togolaises ?

Les PME togolaises représentent un maillon essentiel de notre écosystème économique. Elles sont hyper-dynamiques, innovantes et battantes. Elles font preuve d'une résilience remarquable lorsqu'on considère les contraintes et défis auxquels elles sont confrontées. C'est bien pour cela que le CETEF veut être plus qu'un espace de promotion de leurs produits et services. Nous ambitionnons d'être un partenaire primordial qui les accompagne bien au-delà des expositions et foires.

Quand on parle du CETEF, beaucoup pensent à la Foire Internationale de Lomé et peut être aujourd'hui la Foire Made in Togo. Est-ce que votre institution abrite d'autres événements en dehors de ceux que nous venons de citer ?

Le CETEF a en charge l'organisation des foires et salons

que vous connaissez déjà, à Lomé, mais aussi de nombreuses autres manifestations commerciales dans les autres régions du pays. C'est le centre d'où part toutes les initiatives pour la dynamisation et la promotion de l'activité commerciale du pays. C'est également le lieu dédié pour l'accueil de tout type de manifestation grand public et des activités d'autres promoteurs événementiels privés, tel que vous avez pu le constater grâce aux nombreux événements qui se déroulent constamment sur le site. Et enfin, je parlerai d'un autre pan de l'activité que vous ne voyez pas assez, mais qui est actuellement en pleine restructuration. Le CETEF chapeaute la Commission Nationale Permanente chargée de l'organisation et de la participation du Togo aux foires et expositions internationales. Ce qui veut dire que c'est à partir de notre institution que toutes les représentations du Togo dans le monde, en terme d'exposition, s'organisent. Par exemple la participation prochaine du Togo à l'Expo Universelle d'OSAKA KANSAI au Japon, et plusieurs autres activités qui se déroulent dans plusieurs pays d'Afrique, en Inde, en Allemagne, en Turquie etc... Le CETEF TOGO 2000 accompagne donc les entreprises togolaises dans leur conquête des marchés internationaux, en coordonnant leur participation aux expositions internationales.

Quels sont les services que le CETEF offre, à ce jour, au public ?

Nous mettons à votre disposition 3 pavillons de plus de 6000 m² chacun pour vos événements professionnels, mais aussi des salles de taille moyenne pour vos événements familiaux.

Notre esplanade peut accueillir jusqu'à 5000 personnes pour les événements de grande envergure.

Le hall des Sports et Loisirs, doté d'une capacité d'accueil de plus de 1000 places, vous permet d'organiser des activités sportives, culturelles, et des divertissements passionnants.



Autant dire qu'au CETEF, tout est possible. Ce centre a été pensé et créé pour tous les togolais, dans une perspective d'accueil et de service aux opérateurs économiques mais aussi pour tout type d'activité, culturelle, sociale, sportive, ludique etc... La jeunesse togolaise est donc la bienvenue et nous offrons à tous les porteurs de projets des espaces nécessaires pour se développer et performer dans leurs activités. Le dernier exemple que j'ai en tête est le tournage d'une partie de la série togolaise AHOE dans les locaux du CETEF, et nous avons également accompagné d'autres cinéastes qui continuent des tournages, des clubs de danse, de musique, bref, toutes les activités d'expression de la jeunesse. Cela fait partie des nombreux accompagnements de l'Etat au profit de sa jeunesse.

Parfois, l'immensité du site laisse croire aux porteurs de petits projets qu'ils ne peuvent pas intervenir au CETEF, loin de là. Nous nous adaptons à toutes les initiatives. Je me répète, notre mission est de devenir un partenaire stratégique pour tous acteurs commerciaux et sociaux du pays.

On ne peut pas terminer cette interview sans parler de l'édition de 2024 de la Foire Internationale de Lomé qui s'annonce à grands pas. A quoi doit-on s'attendre ?

Cette 19ème édition de la Foire Internationale de Lomé poursuivra avec la gestion digitalisée de la billetterie, une amélioration du format

d'exposition, des espaces et services dédiés à la mise en relation des entreprises, la facilitation de l'accès et de la mobilité sur le site et autour du site, les visites guidées aux VIP, les visites organisées de personnels d'institutions et entreprises publiques ou privées pour offrir aux exposants un visitorat plus qualifié. Notre objectif au final est de créer une expérience unique avec la Foire internationale de Lomé qui devra parvenir au fil des années à maintenir sa réputation et à se positionner comme l'organisation la plus professionnelle dans la sous-région. Nous avons en outre d'autres innovations, mais aussi des surprises agréables que le public découvrira dès l'ouverture de la Foire en novembre.

Sur la 18ème édition de la Foire internationale de Lomé, nous avons relevé certains problèmes liés notamment au prix des tickets d'entrée et à la durée de la Foire, avez-vous pris des dispositions pour qu'on ne revive plus cela en 2024 ?

Cet incident a été des plus bénéfiques pour la Foire Internationale de Lomé. En effet, les échanges fructueux sur le coût des tickets et la durée de l'événement ont permis de comprendre encore mieux les attentes des exposants et des visiteurs d'une part, et d'autre part, elles ont offert l'occasion de clarifier les contraintes logistiques et matérielles que requiert l'organisation d'un tel

événement avec des standards de qualité élevé. Des consignes très claires ont été données au plus haut niveau par Mme le Premier ministre et notre ministre de tutelle en vue de conduire des réformes adaptées en veillant autant que faire se peut à la modernisation des activités et au respect des intérêts des exposants. C'est pour cela que les échanges et consultations avec les exposants restent essentiels pour la pleine réussite de la 19ème FIL.

Avez-vous un message particulier à l'endroit des exposants et du public ou des autorités du pays ?

Je voudrais tout d'abord rappeler aux opérateurs économiques que les réservations de stand ont commencé depuis le 14 mai et se poursuivent jusqu'au 30 septembre 2024.

C'est un véritable enjeu pour nous que les exposants s'inscrivent le plus vite possible et non à la dernière minute, car l'étape de la commercialisation des espaces doit laisser suffisamment de temps à la dernière phase de l'organisation, afin de nous laisser le temps de mieux préparer cet événement international qui demeure une grande vitrine pour l'économie togolaise.

Ensuite, en restant toujours dans le concept d'engagement national et de patriotisme économique que nous avons déployé depuis l'année dernière et qui a porté ses fruits, j'invite tous les togolais sans exception à faire de cet événement une fierté nationale. La foire Internationale de Lomé est NOTRE FOIRE. Je pense que le message est clair.

Je remercie les sponsors et partenaires qui nous renouvellent leur confiance, mais également les nouveaux qui nous accompagnent sur cette 19ème édition.

Et enfin, je saisis cette opportunité pour remercier le Gouvernement pour son engagement constant et son accompagnement, dont les résultats positifs se retrouveront à travers les indicateurs économiques qui pourront placer le Togo dans de meilleures performances.

Zio 3 :

ASNER offre un lot de fournitures aux élèves d'Afougandji

Cahiers, sac à dos flambants neufs, ensembles géométriques, et même des tissus kaki... L'Association Soucions-Nous des Enfants Ruraux (ASNER), a tendu la main aux élèves de l'EPP Afougandji dans la commune Zio 3, ce vendredi 13 septembre 2024 à l'occasion la rentrée scolaire.

Dans des localités comme celle-ci, l'accès à l'éducation reste un luxe pour de nombreux enfants. L'objectif de l'ASNER est donc de changer la trajectoire scolaire de ces jeunes âmes en leur offrant des kits scolaires complets.

« L'éducation est un droit fondamental. Il est impensable que des enfants soient privés de ce droit simplement à cause de leur lieu de résidence. Nous voulons changer cela », déclare Joachim Agbétim, président de l'association ASNER visiblement ému par l'ampleur de la tâche à accomplir. Le chemin pour réduire les inégalités scolaires est encore long, mais l'association croit fermement en l'effet boule de neige de ce type d'initiatives.

Ces kits, composés de



cahiers, stylos, crayons, gommes, et autres fournitures essentielles offre la possibilité à ces enfants laissés pour compte de continuer leur éducation cette année scolaire dans de bonnes conditions, mais aussi avec confiance. Par ailleurs, « comme d'habitude dans les milieux où nous allons, nous apportons des habits, des trucs aux parents, aux personnes âgées également dans les localités. C'est dans ce cadre qu'aujourd'hui, nous avons partagé les habits également.

Ensuite, nous mettons un accent particulier sur l'éducation de la jeune fille », a souligné Jonas Kouwanou, chargé de projets de l'ASNER.

La distribution, qui a eu lieu dans l'enceinte de l'EPP Afougandji, a rassemblé toute la communauté du village. L'émotion des enfants est palpable. Les parents ont vu dans cette action un véritable soulagement. « C'est un fardeau financier en moins pour nous. Ce geste est une bénédiction », confie une

mère.

« Lors des rentrées comme ça, les enfants arrivent souvent sans matériel, ce qui complique leur apprentissage. Les activités pédagogiques de cette année vont bien démarrer », témoigne Komi Adjamagbo, le directeur de l'établissement.

Présente lors de la cérémonie, la Cheffe d'inspection Zio-Nord, Patoktom Tokehesso a profité de l'occasion pour rappeler aux parents l'importance de suivre de près la scolarité de leurs

enfants. Selon elle, l'engagement des familles est indispensable pour assurer la réussite de ces jeunes, au-delà du simple accès au matériel scolaire.

L'ambition de l'ASNER est de multiplier les initiatives similaires dans d'autres localités, afin de toucher un nombre croissant d'enfants et de contribuer à une société plus juste, où chaque enfant a la chance de recevoir une éducation digne de ce nom.

Serge Folly

Enquêtes fiscales :

L'OTR accueille l'Académie francophone de l'OCDE

Le Togo, par le biais de l'Office Togolais des Recettes (OTR), accueille depuis le début de cette semaine l'Académie francophone de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), consacrée aux enquêtes sur la délinquance fiscale et financière. Cette initiative, orchestrée en étroite collaboration avec les autorités fiscales nationales, vise à renforcer les capacités des États francophones dans la lutte contre les flux financiers illicites (FFI).

L'OTR joue un rôle clé dans cette formation en tant qu'hôte principal de l'Académie. Le programme de formation, conçu pour répondre aux défis contemporains de la fiscalité, couvre des techniques avancées d'enquête financière et les meilleures pratiques en matière de lutte contre la délinquance fiscale. Il est destiné à améliorer la mobilisation des ressources intérieures et à renforcer les

compétences des agents chargés de l'application des législations fiscales.

Au terme de la phase inaugurale, une trentaine d'acteurs issus de 16 pays francophones bénéficieront d'une formation spécialisée sur les techniques de blanchiment de capitaux et la gestion de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). L'objectif est d'équiper ces professionnels avec les outils nécessaires pour mener des enquêtes fiscales approfondies et détecter les fraudes fiscales avec une précision accrue.

Pour le Togo, l'accueil de l'Académie représente une opportunité significative pour renforcer ses capacités en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale. En tant que pilier central de cette initiative, l'OTR se positionne comme un leader régional dans la formation et l'amélioration des pratiques fiscales, tout en facilitant les échanges



d'expériences et de bonnes pratiques au sein des États participants.

"C'est la première fois que des Français viennent se former en Afrique, et le Togo a eu le privilège d'abriter cette académie", a déclaré Kibalo Bangna, directeur de l'IFFD-OTR. "C'est une phase pilote sur cinq ans. Après ces cinq années, si nous remplissons nos

objectifs et gagnons la confiance des participants et de l'OCDE, nous pourrions signer un contrat à durée indéterminée", a ajouté Kibalo Bangna.

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) est reconnue pour son rôle dans la promotion de systèmes efficaces contre

l'évasion fiscale internationale, l'amélioration des performances économiques et le renforcement des politiques de lutte contre le changement climatique. Le Togo est membre de l'OCDE depuis 2019 et continue de s'engager activement dans les initiatives de l'organisation pour promouvoir la transparence et l'efficacité fiscale.

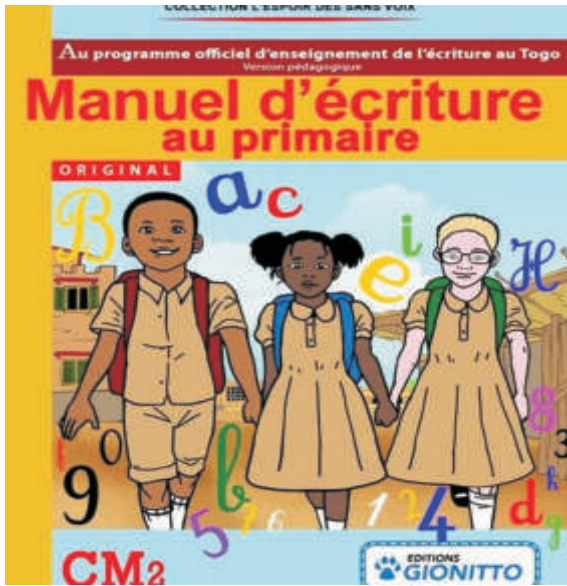
Politique des manuels scolaires :

Gage des autorités éducatives pour la qualité de l'éducation

Une éducation de qualité passe par l'amélioration permanente de la qualité de l'enseignement. Cette culture de l'excellence prônée par le Gouvernement ne peut être atteinte si et seulement si, la mise à disposition d'outils pédagogiques appropriés est une réalité.

Le système éducatif togolais a connu de véritables changements depuis plus d'une vingtaine d'années. Il s'agit d'une réforme circulaire qui a su adapter les programmes scolaires aux réalités culturelles et aux grandes mutations internationales aux plans sociopolitique et économique.

En effet, les manuels scolaires existants sont arrivés au contexte. Conséquence, l'apprentissage des élèves avec à la clé des résultats probants. Même si l'approche par compétence, constitue aujourd'hui l'alibi pour expliquer les échecs et le manque de niveau, quand bien même on sait que la raison se trouve ailleurs (l'avènement des réseaux



sociaux), les réformes sont opérées pour un enseignement de qualité.

Le Togo a élaboré et fait adopter de nouveaux manuels au préscolaire section 1 et 2, des manuels de français et

mathématiques du CP1 au CE2. La note positive, cette année scolaire, le pays va exploiter ses propres manuels au CM1. Dans cette dynamique les manuels de CM2 sont en attente d'impression. Leur exploitation

est même imminente.

Au niveau du collège, les livres des sciences (technologie, mathématiques, sciences physiques et sciences de la vie et de la terre) sont sur le point d'être édités. L'achèvement du programme de modernisation de l'enseignement au primaire après le préscolaire est presque un acquis. L'indépendance et souveraineté pédagogique est en jeu. Les autorités éducatives en sont conscientes.

Les réformes entreprises dans le domaine de l'éducation sont quantifiables. La création de la direction des programmes et des innovations pédagogiques (DPIP) est l'une des illustrations. Sa mission, renforcer le cadre circulaire national, en travaillant à ce que les manuels produits répondent aux besoins éducatifs spécifiques. Elle assure la production des manuels en adéquation avec les réalités nationales.

D'une part, il ne faudrait

pas occulter la disponibilité et la qualité des manuels. Ils sont adaptés à tous les niveaux. Et il est important de relever que les conceptions des manuels scolaires répondent aux besoins et objectifs éducatifs définis par les autorités nationales.

D'autre part, la production de manuel impose une collaboration de prestataires nationaux et internationaux afin de répondre à la forte demande et la disponibilité des manuels de haute qualité. La conséquence de cette démarche est sans nul doute la diversification de l'offre pédagogique.

Toute en somme, il faut souligner le fait que la conception des manuels en qualité et en quantité ainsi que leur distribution émanent d'une volonté gouvernementale. Elle se traduit par l'implication des premiers responsables de l'éducation, du gouvernement et l'engagement personnel du chef de l'Etat qui fait de l'éducation une priorité.

MF

Cybersécurité :

Le Togo fait son entrée dans le cercle des 10 champions africains

Le Togo fait aujourd'hui partie des nations les plus avancées d'Afrique en matière de cybersécurité. Grâce à des choix stratégiques avisés, des lois audacieuses, et une collaboration internationale renforcée, le pays a su graver les échelons et se hisser dans le Top 10 des meilleures nations africaines du secteur.

Le 12 septembre 2024, lors de la publication du rapport annuel du Global Cybersecurity Index (GCI) par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), le Togo a reçu un score de 88,8 points, accédant ainsi au Tier 2 - "Advancing". Ce bond, comparé aux modestes 33 points obtenus lors de la dernière évaluation, souligne l'évolution rapide du pays en matière de cybersécurité.

Le GCI est un indice de référence mondiale qui mesure l'engagement des nations sur cinq axes majeurs : les mesures légales, les mesures techniques, les mesures organisationnelles, le développement des compétences et la coopération internationale. Cet outil vise à sensibiliser à l'importance capitale de la cybersécurité tout en incitant les pays à renforcer leurs infrastructures numériques et leurs politiques de protection.

« Notre pays rejoint ainsi le rang des nations avancées en matière de cybersécurité et se hisse dans la même catégorie que le Canada, la Suisse, Israël et la Chine notamment, confirmant les efforts du Gouvernement et les progrès réalisés pour sécuriser notre espace numérique », a indiqué le Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale dans un communiqué publié le 16 septembre 2024. Mais que s'est-il concrètement passé entre-temps pour permettre cette ascension ?

Le tournant décisif pour le Togo remonte en 2018 avec l'adoption d'une loi sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité. Cette législation a posé les bases d'une protection renforcée des infrastructures numériques du pays, tandis que la ratification de la Convention de Malabo en 2021 a consolidé la position du Togo comme leader régional en matière de protection des données personnelles et de lutte contre la cybercriminalité.

Pour s'assurer que ces lois ne restent pas de simples textes sur papier, le gouvernement a créé l'Agence

Nationale de la Cybersécurité (ANCy). Cette institution veille à la protection des infrastructures sensibles et coordonne les réponses aux incidents informatiques. Les résultats sont là : en 2022, l'ANCy a repoussé plus de 17 000 incidents cybernétiques. En 2023, c'est au tour des analystes du Security Operations Center (SOC) de la Cyber Defense Africa (CDA) d'entrer en scène, traitant 66 703 incidents. Un véritable bouclier numérique s'est donc mis en place.

Des infrastructures numériques à la hauteur des ambitions

Le Togo ne s'est pas contenté de réformes législatives, il a également massivement investi dans ses infrastructures numériques. L'un des projets les plus emblématiques est l'arrivée du câble sous-marin Google Equiano en mars 2022, une première en Afrique. Ce câble révolutionnaire a amélioré la connectivité Internet du pays, en facilitant le transfert de données et en accélérant la détection des menaces en ligne. Couplé au déploiement commercial de la 5G par Togocom en 2020, ce projet a fait du Togo un véritable



hub technologique en Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, soucieux de ne pas rester isolé, le pays a tissé des liens précieux avec la communauté internationale. En 2022, la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) a désigné le Togo comme hôte du premier centre africain de coordination et de recherche en cybersécurité, basé à Lomé. Ce centre joue un rôle clé en surveillant les menaces et en partageant les informations entre les gouvernements et organismes de sécurité du continent.

Et l'année 2024 marque un nouveau tournant avec le lancement du plan quinquennal de cybersécurité (2024-2028). Élaboré en partenariat avec des acteurs clés de l'industrie, ce plan repose sur quatre piliers : promouvoir une culture de la cybersécurité, sécuriser les systèmes d'information vitaux, renforcer les capacités de réponse aux incidents, et améliorer le cadre juridique contre la cybercriminalité. Un programme qui place le Togo sur une trajectoire encore plus prometteuse.

Serge Folly



SOCIÉTÉ NOUVELLE DE BOISSONS

Principe du Jeu

Capsules Consommateurs

Du 15 Septembre au 31 Décembre 2024

- 1 Achetez et décapsulez une bouteille de DJAMA 50 cl ou 33 cl dans votre point de vente
- 2 Soulevez le joint du fond de la capsule
- 3 Vous gagnez automatiquement le lot inscrit à l'intérieur de la capsule sous forme de dessin

NB : EAU , MALT, HOUBLON sont les ingrédients de nos bières
Les capsules portant ces mentions sont non gagnantes

Décapsules ta DJAMA et gagnes un lot !

AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE



www:// snb.tg



L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Agbalépédogan, non loin de la Pharmacie vigueur
Tél : (00228) 22 32 85 95

Directeur de Publication
Sama T. DJOBO

Rédaction :
Biva KPELAFIA
Sam DJOBO
Moudjibou FALANA
Gautier A.
Serge FOLLY

Secrétariat :
AGBERE Takira
Imprimerie :
La Colombe
Tirage :
2 500 exemplaires